



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT A
LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR
L'ELABORATION DU PLAN VELO**

**DÉCISION N° DM-21-268
EN DATE DU 28 JUILLET 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-491 en date du 02 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP, Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT le besoin d'accompagnement des services par une société d'experts dans le cadre de l'élaboration du plan vélo ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société SILBO dont le siège social est situé 2 rue Lamarck 75018 PARIS ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SILBO représentée par Sylvain Page, un contrat d'accompagnement.

Le présent contrat fixe le montant de la prestation à 36800 euros HT (Trente-six mille huit cents euros Hors Taxes)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie
participative et de la santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210728-Imc1H8747H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/07/2021 Date de Publication : 28/07/2021
